

20.07.2017

Appel des producteurs laitiers au Conseil de l'UE, au Parlement européen et à la Commission :

Reprenez la proposition du Parlement concernant le règlement « omnibus » !

Nous avons tous pu constater que la réduction volontaire de la production a eu des effets positifs en 2016 et 2017. Tant les producteurs que les décideurs de l'Union européenne ont été soulagés de voir enfin la chute des prix continue ainsi freinée.

Toutefois, le programme de réduction volontaire de la production aurait dû être mis en œuvre bien plus tôt. On sait depuis longtemps que l'intervention et le stockage privé ne suffiraient pas vu les importantes distorsions du marché. A l'heure actuelle, on constate en outre que les quantités importantes en stock engendrent des problèmes à long terme. Afin d'éviter ce genre d'erreurs à l'avenir, il conviendrait d'ancrer le principe de la réduction volontaire de la production dans la législation agricole européenne.

Le Parlement européen a fait une proposition en ce sens concernant le règlement dénommé « omnibus » qui fait actuellement l'objet de discussions au sein du trilogue entre le Conseil de l'UE, la Commission et le Parlement. Il s'agit d'un nouvel article 220 bis intitulé « *Système volontaire de réduction de la production* » à être inclus dans le Règlement (UE) n° 1308/2013. L'European Milk Board appelle toutes les parties du trilogue à reprendre la proposition et à l'ancrer dans le droit de l'UE. Il s'agit ni plus ni moins de redonner confiance à un secteur fort affecté par toute une série de crises au cours de ces dernières années.

« Engagez-vous pour une politique responsable et pour les agriculteurs !

Ancrez cet instrument dans la législation afin qu'il soit utilisé lorsque le marché en a vraiment besoin et non en fonction du bon vouloir des responsables du moment.

Et le marché en aura besoin ! »

Contacts :

Romuald Schaber – président de l'EMB (DE) : +49 (0)160 352 4703

Silvia Däberitz – directrice de l'EMB (DE, EN, FR) : +32 (0)2 808 1936

[<<< back](#)